

certain nombre de pensionnaires, ainsi que les employés de la maison et de la ferme.

Dans l'après-midi, à 3½ heures, il y eut salut solennel, chanté par les religieuses, et Mgr Racine, évêque de Suerbrooke, donna la bénédiction du Saint-Sacrement, ayant pour diacre et sous-diacre M. Feuiltaut, vicaire de Saint-Roch, et M. Joseph Fortin, du vicariat de New-Bedford, Mass.

Le soir du même jour, à 5½ heures, les élèves du Séminaire conduits par Mgr le Supérieur et MM. les abbés Mathieu et Paradis, donnèrent dans la salle du banquet des pauvres une très belle soirée musicale. Entre les deux premiers morceaux, l'orateur du matin, M. Ovide Giroux, fut prié de répéter son discours. Il termina par quelques mots de remerciements à l'adresse de Messieurs les écoliers pour leur gracieux concours à l'éclat des fêtes centenaires. Il leur rappela que l'endroit où ils se trouvaient avait été bâti pour servir de premier couvent et de premier Séminaire au pays de la Nouvelle-France. « Je disais, ce matin, ajouta-t-il, que ce n'est pas dans nos salles que l'on vient ordinairement entendre de brillants concerts, mais celui que vous voulez bien donner ici ce soir nous prouve magnifiquement le contraire. — (Applaudissements).

Théologie populaire

Du péché et des différentes espèces de péchés

Ainsi, un jeune homme pourrait être très pieux, mais incapable de devenir prêtre s'il ne peut rien apprendre. Un autre pourrait être très instruit et très pieux, mais il ne pourrait, ou au moins ne voudrait pas être ordonné prêtre, s'il n'avait pas la santé voulue pour en remplir les devoirs. Un troisième enfin, quoiqu'instruit et plein de santé, ne pourrait jamais devenir prêtre, s'il n'était pas vertueux. On entend donc, par aptitude, l'ensemble des qualités, soit de l'esprit, de l'âme ou du corps, nécessaires à un état. On applique les mêmes règles aux jeunes filles qui veulent se faire religieuses, de même qu'à la vocation de toute autre personne. Nous ne devrions jamais embrasser un état de vie auquel nous ne sommes pas appelés, simplement pour faire plaisir à nos parents ou à d'autres personnes. Nous ne devrions pas non plus subir leur influence pour abandonner un état auquel nous sommes appelés; nous devrions, au contraire, au prix de tous les sacrifices, embrasser notre vraie vocation, celle qui nous permettrait de mieux servir Dieu, et de rendre plus certain le salut de nos âmes. Ainsi, les parents qui empêchent leurs enfants d'embrasser l'état auquel ils sont appelés, peuvent pécher mortellement en les exposant à la perte éternelle de leur salut. Leur péché est des plus graves, lorsqu'ils essaient d'influencer leurs enfants à cet égard, par égoïsme ou pour des motifs humains. Comme ils peuvent être guidés